

Palliative FLASH [©]

Soins palliatifs au quotidien

LE PHARMACIEN ET LES SOINS PALLIATIFS

Quiz

A. Quelles sont les prestations que vous pouvez attendre de votre pharmacien ? réponse par oui ou non

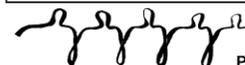
1. Information sur les compatibilités et interactions médicamenteuses et alimentaires
2. Information sur les effets secondaires des médicaments
3. Connaissance des modalités d'administration des médicaments (voie, durée, etc)
4. Proposition d'alternatives thérapeutiques
5. Information sur les modalités de remboursement d'un traitement par l'assurance maladie
6. Proposition du médicament qui va guérir

B. Dans le réseau de soins palliatifs genevois, quel est le réel coordinateur du réseau ?

1. Le médecin
2. L'infirmière
3. Le pharmacien
4. Le patient

Centre de Diffusion – Service de Soins Palliatifs – CHUV ; Tél.: 021 314 51 67
E-mail : sp.diffusion-soinspalliatifs@chuv.ch

Accessible par exemple sur : www.arcos.vd.ch /Filères soins/Soins Palliatifs/Palliative Flash



Programme cantonal
de soins palliatifs

Dans les cas où ces systèmes sont complexes, le pharmacien forme le patient ou l'infirmière à leur utilisation. En effet, la surveillance continue d'un patient hospitalisé a été remplacée à domicile par un enseignement du patient et/ou de son entourage, par des systèmes de perfusion programmables et automatisés et par la mise à disposition 24h sur 24 de services infirmiers et pharmaceutiques.

Cette technologie contribue aussi à augmenter l'autonomie du patient et à diminuer le nombre de passages infirmiers.

Cette place centrale du pharmacien lui permet d'être pro-actif : anticipation plutôt que réaction (médicaments de réserve), conseils sur les branchements (voies d'administration, incompatibilités, stabilité des médicaments, etc.), conseils sur l'administration (quels comprimés peut-on administrer par une sonde entérale), etc

Ces différents rôles des pharmaciens de Proximos sont rendus possibles par l'existence d'un réseau informel de soins palliatifs à domicile sur Genève : tous les acteurs se connaissent et se font confiance. Il ressort clairement de notre expérience que la circulation de l'information et la coordination des acteurs du réseau sont des éléments importants de son bon fonctionnement ; dans cette optique, le dossier patient unique et partagé est une opportunité pour améliorer ces deux points et pour intégrer de manière formelle le pharmacien dans les réseaux de soins.

Références:

M. Forni, GE; M. Wildhaber, NE; Mme Gard-Meichtery, VS; M. Répond, FR; M. Rossier, VD; Mme Decollogny, VD

Ressources en soins palliatifs dans le canton de Vaud Equipes mobiles de soins palliatifs (EMSP)

EMSP Nord – Broye : Tél.: 079.749.37.39 ; E-mail: emsp@rezonord.net

EMSP Arc (Ouest) : Tél.: 079 783 23 56 ; E-mail: aubspal@ehc.vd.ch

EMSP Arcos (Centre) : Tél.: 021 314 16 01 ; E-mail : emsp@hospvvd.ch ; Internet: www.arcosvd.ch

EMSP Ascor – FSC (Est) : Tél.: 079 366 96 86 ; E-mail: emspsoinspal@bluwin.ch
Internet: www.reseau-ascor.ch

EMSP intra-hospitalière, service de soins palliatifs CHUV : Tél.: 021 314 02 88 ;
E-mail : soins.palliatifs@chuv.ch, Internet : www.chuv.ch

EHC Hôpital d'Aubonne : Tél.: 021 821 41 11; E-mail: Karine.moynier@ehc.vd.ch

EHNV - Site Chamblon : Tél.: 024 447 11 11 ; E-mail: maurice.baechler@ehnv.ch ;

EHNV - Site Orbe : Tél.: 024 442 61 11 ; E-mail: jose.arm@ehnv.ch ;

Internet: www.ehmv.ch

Equipe pédiatrique cantonale de soins palliatifs et de soutien DMCP- CHUV : 1011 Lausanne ;
Tél.: 079 772 59 81 ; E-mail: patricia.fahrni-nater@chuv.ch

Fondation Rive Neuve : Tél.: 021 967 16 16 ;

E-mail: josiane.pralong@riveneuve.ch ; michel.petermann@riveneuve.ch

Internet: www.rive-neuve.ch

Hôpital de Lavaux, Unité de soins palliatifs : Tél.: 021 799 01 11 ;

E-mail: gerard.pralong@hopitaldelavaux.ch

Hôpital Riviera Site de Mottex Soins Palliatifs : Tél.: 021 943 94 11 ; E-mail: reception.mottex@hopital-riviera.ch

Veuillez plier le long de cette ligne

LE PHARMACIEN ET LES SOINS PALLIATIFS

« Quel rôle peut avoir le pharmacien en officine dans des situations de soins palliatifs à domicile et comment voyez vous ce rôle ? ».

Nous avons posé cette question aux président(e)s ou vice-président(e)s romand(e)s des associations cantonales des pharmaciens d'officine. La place du pharmacien d'officine au sein de l'équipe interdisciplinaire ainsi que les difficultés liées à cette collaboration nous ont plus particulièrement intéressés.

Pour tous les interlocuteurs, à l'exception d'un, le rôle du pharmacien dans les soins palliatifs est évident : il est à la fois professionnel et psycho-social. Le pharmacien connaît le patient et son entourage, le voit régulièrement et dialogue librement avec lui, sans rendez-vous, en-dehors du cadre formel d'une consultation. Grâce aux liens de confiance qui s'établissent, le pharmacien peut sensibiliser le patient à l'importance de l'adhésion thérapeutique. Il l'aide à démystifier certains traitements, notamment ceux qui sont difficilement acceptables ou ceux qui ont une connotation négative. Il peut également convaincre le patient de prendre contact avec le médecin ou de parler avec les infirmières.

Tous ces éléments contribuent à mieux anticiper les besoins du patient ou à lever une partie des angoisses ou des questions susceptibles d'entraver la bonne marche du traitement. De plus, sa bonne connaissance des médicaments, de leurs effets indésirables et de leurs interactions permettent au pharmacien d'apporter sa contribution dans l'individualisation des traitements. Il a également la possibilité de préparer toutes sortes de formes galéniques – capsules, suppositoires, crèmes, etc. – dans le but de faciliter la prise médicamenteuse, ou de proposer des médicaments de confort (par exemple des crèmes pour les soins de peau après radiothérapie ou chimiothérapie).

Même si tous les interlocuteurs pharmaciens voient clairement leur rôle dans l'équipe interdisciplinaire, ils constatent cependant des difficultés de collaboration liées à la méconnaissance de ce rôle par ses partenaires ainsi que le manque de coordination entre les intervenants. Les pharmaciens réclament plus d'informations concernant la situation du patient et son évolution, ainsi que davantage de concertation. Les suggestions à ce propos sont nombreuses : le développement de protocoles de traitements et d'outils

Veillez plier le long de cette ligne

communs de transmission, un fascicule avec les symptômes les plus fréquents, des rencontres pluridisciplinaires notamment dans un but de formation, l'intégration formelle du pharmacien dans le réseau, etc.

L'implication du pharmacien dans les soins palliatifs se traduit selon les régions par des organisations différentes : le pharmacien hospitalier qui suit les patients hospitalisés et ambulatoires, l'officine qui se dote d'un centre de fabrication aseptique (Lausanne et Neuchâtel), ou une entité entièrement dédiée à l'hospitalisation à domicile (Genève). Nous ne détaillerons que ce dernier exemple.

Proximos: une pharmacie particulière

En 1992, les pharmaciens d'officine genevois ont créé une pharmacie un peu particulière avec comme mission de s'occuper des cas d'hospitalisation à domicile, parmi lesquels figurent notamment les patients en soins palliatifs. L'idée était de compléter le service des pharmaciens d'officine : Proximos (anciennement SOS Pharmaciens) dispense les médicaments stériles injectables, alors que les officines continuent à suivre le patient pour les autres traitements (oraux, locaux, etc.).

A partir des médicaments stériles commercialisés, Proximos prépare des solutions prêtes à l'emploi, comme par exemple les cassettes de morphine. De plus, les pharmaciens de Proximos se déplacent au domicile du patient pour dispenser les médicaments et le matériel nécessaire à leur administration ; ce contact avec le patient dans son milieu de vie permet de mieux appréhender les besoins d'adaptation du traitement : un patient alité ne nécessite pas le même système d'administration que le patient mobile.

Réponses Quiz p 1:

A 1 – 5 : oui
6 : non

B C'est l'infirmière qui joue le rôle de coordination le plus important, car elle voit le patient plus fréquemment que le pharmacien et le médecin et qu'elle peut donc lui transmettre tous les éléments du terrain utiles à l'adaptation de ses prescriptions. D'autre part, elle peut également anticiper l'évolution d'une situation et contacter rapidement le pharmacien pour que ce dernier puisse assurer dans les temps la fabrication et/ou la dispensation des médicaments et du matériel nécessaires.

Rédigé par:

- Verena Luchsinger, infirmière CSI
- Guibet Sibailly, pharmacienne, Proximos

COMITE DE REDACTION

- Pascal	NICOD	Chef de service A.I. Service de Soins Palliatifs
- Michel	BEAUVERD	CHUV - Service de Soins Palliatifs
- Sylviane	BIGLER	EMS Le Signal
- Brigitte	CHAPPUIS	EMS La Maison du Pèlerin
- Axelle	LEUBA	Centre de Diffusion, CHUV
- Nicolas	LONG	EMSP ARC / EHC Aubonne
- Floriana	LURATI RUIZ	EMSP ASCOR
- Claudia	MAZZOCATO	CHUV - Service de Soins Palliatifs
- Hans Ruedi	MEIER	Hôpital de Lavaux - Cery
- Josiane	PRALONG	Fondation Rive-Neuve
- Massimo	TINGHI	EMSP Nord-Broye
- Anne	VACANTI ROBERT	Réseau Santé Valais